



Et si en 2018, vous relevez des éco-défis ?



Madame, Monsieur,

Valoriser votre entreprise, augmenter votre performance environnementale !

C'est ce que vous proposent **Brest Métropole** et le **Réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat**, à travers le nouveau dispositif « **Eco-défis des commerçants et des artisans** ».

Déployé depuis 2012 au niveau national, ce dispositif arrive en Bretagne. Vous en trouverez tout le détail dans le dépliant joint : thématiques abordées, principe et bénéfices pour votre entreprise.

Vous souhaitez en faire partie ?

Remplissez dès à présent le coupon-réponse ci-dessous pour **bénéficier** de cet **accompagnement gratuit et personnalisé** sur le territoire de **Brest Métropole en 2018**.

Nous comptons sur votre mobilisation à nos côtés pour relever des Eco-défis.

Dans cette attente, veuillez croire à l'assurance de toute notre considération.

Fait le 15/05/2018 à Brest,

Le Vice-Président de Brest Métropole,
M. Alain MASSON

Le Président de la CMA29,
Michel GUEGUEN

Le Président de la CRMA,
Louis NOËL

Coupon-réponse à renvoyer à :

Fanny LE LOUET, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
Campus des métiers et de l'artisanat - 22440 PLOUFRAGAN
Tél.: 02 96 76 27 17 / Mail : lelouet@crm-bretagne.fr



Je soussigné(e).....représentant l'entreprise.....

Adresse : Code postal et commune :

N° Tél. : E-mail :

Activités de mon entreprise :

Je suis intéressé par le dispositif Eco-défis et souhaite être contacté par le réseau des Métiers : OUI NON